

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU COLLÈGE

SÉANCE DU
LUNDI 1^{er} MARS 2021

ORDRE DU JOUR

- Introduction du Président
- Délibération sur le compte rendu de la séance du jeudi 17 décembre 2020
- Présentation des nouveaux membres du COFIS
 - Olivier Descamps, Professeur des Universités, Panthéon-Assas en histoire du droit
 - Emmanuel Didier, Directeur de recherche Centre National de la Recherche Scientifique - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en sociologie, membre du Conseil Consultatif National d'Ethique
 - Sijbolt Noorda, Professeur émérite & ancien président de l'Université Amsterdam, Pays-Bas, Membre de l'observatoire de la Magna Charta
 - Martine Rahier, Professeur émérite & ancienne présidente de l'Université Neuchâtel, Suisse, Membre de l'observatoire de la Magna Charta
- Présentation du nouveau Secrétaire général
- Présentation de l'organisation du Hcéres en départements et délibération Proposition de nomination de directeurs/directrices de département et délibérations
 - DER – Pierre Glaudes (renouvellement)
 - DEF – proposition : Lynne Franjjié
 - DEE – proposition : Abdelaziz Mouline
 - DEO – proposition : Bernard Larrousturou
 - OFIS – proposition : Stéphanie Ruphy
- Composition de la commission d'accréditation à l'international et délibération
- Composition de la commission des recours et délibération
- Politique voyages et délibération
- Evaluation externe
- Discussion concernant les groupes de réflexion

MEMBRES DU COLLÈGE

Présents

Thierry Coulhon (Président)

Jean-Luc Adam, Yann Algan, Geneviève Almouzni, Michel Bidoit, Valérie Botta-Genoulaz, Sylvie Brau-Nogue, Hélène Bulet, Stéphane Dalmas, Sonia de la Provôté, Sylvain Férez, Laurent Foulloy, Manuelle Franck, Daniela Cristina Ghitulica, Guiseppina Giglia-Mari, Philippe Gillet, Caroline Gruson, René Guinebretière, Ronny Heintze, Paul Indelicato, Isabelle Oswald, Aurélie Perrier-Pineau, Benjamin Peutevynck, Marine Ribals, Didier Roux, Jean-Claude Sirard, Nathalie Vergnolle, Cathie Vix, Loulou Von Ravensberg.

INVITÉS PERMANENTS

Stéphane Le Bouler, Nelly Dupin, Jean-Marc Geib, Pierre Glaudes, Frédérique Sachwald, François Pernot, Dany Vandromme, Jacques Mairesse, Olivier Le Gall.

INVITÉS

Lynne Franjjié, Abdelaziz Mouline, Bernard Larrousturou, Stéphanie Ruphy.

La séance est ouverte à 13 heures 30.

1. INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Thierry COULHON, président, rappelle que cette séance est une réunion de construction des équipes.

Il souhaite la bienvenue à Madame la sénatrice Sonia de la Provôté nommée, au titre de la représentation parlementaire, au sien du collège.

Sonia DE LA PROVOTÉ signale qu'elle fait partie de la Commission Culture, Éducation, Enseignement supérieur et Recherche du Sénat. C'est à ce titre qu'elle siège au Collège du Hcéres.

Thierry COULHON, président, annonce par ailleurs que les membres du collège doivent rédiger une déclaration à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Au titre des informations, il indique que l'Observatoire des sciences et techniques a publié un rapport sur le positionnement scientifique de la France en Europe et dans le monde, de 2016 à 2020. Cet intéressant document a été transmis aux membres du Collège.

Enfin, il aurait été légitime que le Collège ait la primeur des propositions de nomination de directeurs qui seront débattues au cours de la présente réunion. Néanmoins, l'ordre du jour de la présente séance a fuité sur les réseaux sociaux et les agences de presse ont communiqué à ce sujet. Le président rappelle les impératifs naturels de confidentialité qui s'attendent aux fonctions de membre du Collège.

2. DÉLIBÉRATION SUR LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du jeudi 17 décembre 2020 tel qu'amendé par Sylvain Férez est approuvé à l'unanimité des 26 votants.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU COFIS

Olivier LE GALL fait état de quatre nouveaux membres pour cette instance :

- Olivier Descamps, Professeur des Universités, Panthéon-Assas en histoire du droit ;
- Emmanuel Didier, Directeur de recherche Centre National de la Recherche Scientifique - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en sociologie, membre du Conseil Consultatif National d'Ethique ;
- Sijbolt Noorda, Professeur émérite et ancien président de l'Université d'Amsterdam, Membre de l'observatoire de la Magna Charta;
- Martine Rahier, Professeur émérite e ancienne présidente de l'Université de Neuchâtel, Membre de l'observatoire de la Magna Charta.

Ces personnes sont nommées pour des mandats de quatre ans, renouvelables une fois. Quatre autres mandats arriveront à échéance en fin d'année 2021 et un poste est déclaré vacant, suite à la démission de Stéphanie Ruphy.

Daniela Cristina GHITULICA demande des précisions sur le profil requis pour les membres du COFIS.

Olivier LE GALL indique que ces profils sont très divers. Il n'existe pas de profil type. C'est d'ailleurs la complémentarité des membres qui est recherchée. A l'avenir, une procédure de renouvellement plus structurée pourrait être définie.

4. PRÉSENTATION DU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Thierry COULHON, président, indique que Stéphane Le Bouler a été nommé Secrétaire général du Hcéres.

Stéphane LE BOULER, présente brièvement son parcours pour s'en tenir à ses dernières fonctions, il indique qu'il était depuis 2018, responsable de projet pour l'intégration à l'université des formations paramédicales et de maïeutique, pour les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé et qu'il a mené, fin 2020, à la demande du Premier ministre, une mission de concertation État-régions sur la création de places de formation en santé, dans le cadre du Plan de relance.

Désormais en charge des services relevant du secrétariat général du Haut Conseil, Stéphane Le Bouler aura notamment pour missions :

- D'accompagner les évolutions organisationnelles prévues par la loi ou inscrites au plan stratégique, notamment le passage au statut d'autorité administrative indépendante ;
- De développer la politique de ressources humaines, la démarche qualité interne et le contrôle de gestion ;
- De veiller à la qualité de la procédure budgétaire et du dialogue de gestion ;
- De consolider le modèle de financement du Hcéres.

5. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION DU HCÉRES EN DÉPARTEMENTS ET DÉLIBÉRATION

Thierry COULHON, président, estime que l'organisation précédente du Hcéres n'était plus adaptée à la période actuelle. Il a paru rationnel de créer un DEO (département d'évaluation des organismes), qui s'occupera des organismes nationaux et des infrastructures de recherche. Le DEE (département d'évaluation des établissements) sera recentré quant à lui sur les universités et les écoles. Il s'agit également de veiller à ce que les relations entre les départements soient aussi fluides que possible.

René GUINEBRETIERE insiste sur la mixité des unités de recherche qui comportent des personnels variés des universités et des écoles aussi bien que des organismes.

Thierry COULHON, président, répond que le DER (département d'évaluation de la recherche) continuera à évaluer les unités en tenant compte de leur mixité. La question du lien entre les universités et les organismes se pose au sein du DER, mais également dans la relation entre le DEO et le DEE.

Philippe GILLET s'enquiert du positionnement du Hcéres par rapport aux alliances entre organismes de recherche et infrastructures de recherche.

Thierry COULHON, président, précise que le Hcéres n'a pas de mission d'évaluation des alliances.

L'organisation en départements aura vocation à être consignée dans le règlement intérieur, qui sera validé ultérieurement.

Le Collège approuve l'organisation du Hcéres en départements à la majorité des 29 votants (26 voix pour et 3 abstentions).

PROPOSITION DE NOMINATION DE DIRECTEURS/DIRECTRICES DE DÉPARTEMENT ET DÉLIBÉRATIONS

- DER – *Pierre Glaudes (renouvellement)*
- DEF – *proposition : Lynne Franjé*
- DEE – *proposition : Abdelaziz Mouline*
- DEO – *proposition : Bernard Larrouturou*
- OFIS – *proposition : Stéphanie Ruphy*

Thierry COULHON, président, distingue deux situations : une proposition de renouvellement et quatre propositions de recrutement. Pour les quatre recrutements, les postes ont été

ouverts et les candidatures ont été étudiées puis ont donné lieu à des auditions par des comités auxquels étaient associés des personnalités extérieures.

Laurent FOULLOY demande des explications sur l'absence de publication du poste de directeur du DER. Il observe que, dans les écoles d'ingénieurs ou les universités, les renouvellements suivent des processus traditionnels, avec publication du poste.

Thierry COULHON, président, considère que, dans un établissement public, c'est l'État, dans son abstraction, qui se pose la question du renouvellement. Dans le cas d'un rapport de confiance entre un président d'un établissement et un directeur de département, il semble difficile de faire part à ce dernier d'un souhait de renouvellement tout en lui signifiant le lancement de la procédure compétitive.

NB : Les discussions entre membres du Collège ayant trait aux personnes candidates n'ont pas été consignées dans ce compte-rendu.

DER – Pierre Glaudes (renouvellement)

Pierre GLAUDES rejoint la séance.

Pierre GLAUDES fait part de ses objectifs principaux :

- Simplifier les procédures sans nuire à la précision de l'évaluation ;
- Mieux adapter l'évaluation au profil d'activité des unités ;
- Affiner l'évaluation de l'incidence de la recherche sur l'économie, la société, la santé et la culture ;
- Clarifier les résultats obtenus ;
- S'adapter aux évolutions de l'enseignement supérieur en France et dans le monde (science ouverte, intégrité scientifique, développement durable, évaluations plus qualitatives, etc.) ;
- Mieux intégrer l'évaluation de la recherche dans l'évaluation globale de l'établissement.

Ces changements ne pourront réussir sans association des diverses parties prenantes de la recherche.

Pierre GLAUDES quitte la séance.

Le renouvellement de Pierre Glaudes (DER) est approuvé à la majorité des 29 votants (25 voix pour et 4 abstentions).

DEF – proposition : Lynne Franjié

Lynne FRANJIÉ rejoint la séance.

Lynne FRANJIÉ explique qu'elle entend continuer à mener des réflexions sur l'évolution des formations, dans leurs différentes dimensions. Elle souhaite travailler sur le renforcement de l'adhésion de la communauté académique à une évaluation qui fasse sens pour elle. Aujourd'hui, la culture de l'autoévaluation doit encore être renforcée, en associant les établissements. Il semble également important de renforcer la transversalité dans l'évaluation des formations et de penser le niveau pertinent d'évaluation dans le cadre de cette transversalité.

Philippe GILLET considère qu'il serait intéressant d'évaluer davantage les universités sur leur capacité à créer très rapidement de nouvelles formations.

Lynne FRANJIÉ remarque que le développement des approches par compétences pourrait permettre de développer des formations de façon plus souple.

Lynne FRANJIÉ quitte la séance.

La nomination de Lynne FRANJIE (DEF : département d'évaluation des formations) est approuvée à la majorité des 29 votants (26 voix pour et 3 abstentions).

DEE – proposition : Abdelaziz Mouline
Abdelaziz MOULINE rejoint la séance.

Abdelaziz MOULINE se demande si le dispositif actuel d'évaluation du Hcéres est adapté au nouvel environnement de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation. Ce nouvel environnement se caractérise par une internationalisation de la compétition, une concurrence accrue, l'élargissement des compétences des universités, la mise en œuvre des programmes investissements d'avenir et la loi de programmation pour la recherche. Les universités s'organisent pour s'adapter à ces changements.

Abdelaziz MOULINE souhaite développer un modèle d'évaluation intégrée, en phase avec l'évolution de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il convient de réaliser un travail de simplification, de coordination et de conviction.

Abdelaziz MOULINE quitte la séance.

La nomination d'Abdelaziz MOULINE (DEE) est approuvée à la majorité des 29 votants (26 voix pour et 3 abstentions).

DEO – proposition : Bernard Larrourou
Bernard LARROUTUROU rejoint la séance.

Bernard LARROUTUROU insiste sur l'importance de l'évaluation comme levier de progrès pour le système d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation, alors que le Hcéres est invité à réfléchir à la rénovation de son action et devra moins travailler en silos. De nouvelles responsabilités sont également à prendre en compte, dans le cadre de la loi de programmation de la recherche. Cette dernière dispose en effet que le travail du Hcéres doit apporter une aide aux décideurs (l'État et les dirigeants d'établissements).

Bernard LARROUTUROU quitte la séance.

La nomination de Bernard LARROUTUROU (DEO) est approuvée à la majorité des 28 votants (20 pour, 3 contre et 5 abstentions).

OFIS – proposition : Stéphanie Ruphy
Stéphane RUPHY rejoint la séance.

Stéphane RUPHY remarque qu'en France, le portage politique des questions d'intégrité scientifique est désormais structuré. Les enjeux en matière d'intégrité scientifique gagnent en importance et en visibilité. Plusieurs actions ont été engagées depuis 2016 et une feuille de route a été élaborée par le COFIS (Conseil français de l'intégrité scientifique). L'OFIS devra consolider ces premières actions et préparer un enrichissement de l'intégrité scientifique en France. L'OFIS (Office Français de l'intégrité scientifique) devra être à l'écoute des acteurs de terrain et articuler les actions mises en place aux niveaux local et national et stimuler l'appropriation de ces questions par les acteurs de la recherche.

Un travail pourra être consacré aux référentiels, afin de favoriser la prise en compte de l'intégrité scientifique. Le lien avec le réseau des référents intégrité pourra également être développé. Enfin, il conviendra de réfléchir à la mise en place d'une instance d'appel, pour ceux qui ne seraient pas satisfaits du traitement des éventuels manquements à l'intégrité scientifique.

Stéphane RUPHY quitte la séance.

La nomination de Stéphanie RUFFY (OFIS) est approuvée à la majorité des 27 votants (20 pour, 3 contre et 4 abstentions).

6. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ACCREDITATION À L'INTERNATIONAL ET DÉLIBÉRATION

Thierry COULHON, président, rappelle qu'il est de tradition de proposer l'un de ces postes au président de la Commission des Relations internationales de la CPU (Conférence des présidents d'université) et l'autre à la tête de réseau des vice-présidents Relations internationales.

Les candidatures d'Emmanuelle GARNIER, Présidente de l'Université Toulouse Jean Jaurès, et de Michael HAUCHECORNE, Vice-Président, CFVU et internationalisation de la formation, Université Le Havre Normandie sont proposées.

Ces propositions sont approuvées à la majorité des 28 votants (26 pour et 2 abstentions).

7 COMPOSITION DE LA COMMISSION DES RECOURS ET DÉLIBÉRATION

Thierry COULHON, président, propose la composition suivante pour cette commission :

Membres du collège :

Monsieur Didier ROUX (Président)
Monsieur Stéphane DALMAS
Monsieur Sylvain FERREZ
Monsieur Laurent FOULLOY
Madame Caroline GRUSON

Personnalité qualifiée :

François GERMINET, Président de CY Cergy Paris Université et Président de la commission Formation et insertion professionnelle de la Conférence des Présidents d'Université (CPU)

Représentants du Hcéres :

Madame Marie-Laure CICILE-DELFOSSÉ
Monsieur Alain LAQUIÈZE
Monsieur Stéphane ONNÉE (selon les sujets abordés)
Monsieur Laurent DAUDEVILLE (selon les sujets abordés)

Secrétariat :

Monsieur Stéphane LE BOULER, Secrétaire général du Hcéres

Cette proposition est approuvée à la majorité des 28 votants.

8 POLITIQUE VOYAGES ET DÉLIBÉRATION

Nelly DUPIN indique que les dérogations aux textes réglementaires ont comme objectif d'accorder une meilleure prise en charge en matière de frais engagés par les experts dans le cadre de leurs missions d'évaluation. Les domaines concernés sont les suivants :

- Les indemnités kilométriques accordées aux experts étrangers. Le taux de base forfaitaire du remboursement pour les experts étrangers est fixé à 0,37 € du kilomètre ;
- Les nuitées sont défrayées à hauteur de 100 € en province, 120 € à Paris et 300 € pour les situations exceptionnelles ;
- Les déplacements à l'étranger seront remboursés sur la base d'une indemnité journalière appelée *per diem*, qui est forfaitaire. Cependant, le Hcéres déroge à cette règle en prenant à sa charge les frais annexes (taxi, tram, bus, métro...) ;
- Le découpage de la commune de Paris.

Laurent FOULLOY souhaiterait que le plafond de remboursement de 17,50 € pour les étudiants soit porté à 30 €, pour les repas pris le premier soir des comités de visite.

Nelly DUPIN propose que cette dérogation soit étendue aux chargés de projet du Hcéres sur la base de 30 € maximum et sur présentation de justificatif.

Thierry COULHON, président, annonce que cette demande sera expertisée avant d'être validée.

La politique voyages est approuvée à la majorité des 28 votants (27 pour et 1 abstention).

9 ÉVALUATION EXTERNE

Stéphane LE BOULER explique que cette évaluation est effectuée au regard de la conformité des pratiques du Hcéres aux ESG (*Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area*). Cette évaluation est périodique (tous les cinq ans). Elle est coordonnée par l'ENQA et la décision finale est prise par le Registre EQAR. Le Hcéres devra publier son rapport d'autoévaluation en mai 2021, pour une étape finale du dispositif fixée à février 2022.

Il est proposé que le rapport d'autoévaluation soit mis à disposition des membres du collège par voie électronique à la fin du mois d'avril 2021, pour consultation.

Marine RIBALS demande s'il est prévu de suivre les actions mises en œuvre suite aux préconisations du précédent rapport d'évaluation.

Thierry COULHON, président, acquiesce.

Nelly DUPIN ajoute que ce précédent rapport d'évaluation faisait état de réserves aujourd'hui levées. Un rapport à mi-parcours a été rédigé présentant la prise en compte des remarques par le Hcéres. Il pourra être adressé aux membres du collège.

Geneviève ALMOUZNI demande des précisions concernant le rapport d'autoévaluation.

Nelly DUPIN précise que ce rapport ne doit pas excéder 60 pages (et 10 d'annexes) et doit suivre précisément les ESG.

10 DISCUSSION CONCERNANT LES GROUPES DE RÉFLEXION

Thierry COULHON, président, propose de discuter notamment de la science ouverte et de la prise en compte de l'évaluation des activités de valorisation de la recherche.

Philippe GILLET se demande si le Hcéres ne pourrait contribuer à l'analyse des faiblesses du dispositif de recherche français pendant la crise du Covid-19.

Thierry COULHON, président, estime que le Hcéres n'a pas vocation à être saisi au gré de l'actualité. Pour autant, il ne peut pas être indifférent aux questions sociétales. Une évaluation de l'Inserm est par exemple en cours, et son rôle dans la crise sera naturellement évoqué. Le Hcéres a également entamé une synthèse disciplinaire sur la virologie.

Philippe GILLET observe que le Hcéres est le seul organe qui a pour mission d'évaluer la recherche, la formation, les infrastructures, etc. Avec la crise du covid-19, le système d'enseignement supérieur et de recherche est mis sous tension sous tous ses aspects. Il convient donc d'étudier comment il a réagi à ces sollicitations.

Paul INDELICATO considère que c'est toute l'infrastructure qui doit être évaluée, au-delà de l'évaluation de la recherche elle-même. Des discussions pourraient en outre porter sur des disciplines importantes, mais rares, comptant peu d'étudiants.

Thierry COULHON, président, propose d'adopter des visions transversales et de les importer dans les référentiels.

Geneviève ALMOUZNI remarque que des leçons peuvent être tirées de la crise du covid-19, qui fait émerger une question de fond : la gestion des situations de crise. Ce sujet pourrait ainsi être traité de façon transversale.

Didier ROUX estime qu'il convient de répertorier les questions qui se posent actuellement, afin de voir celles sur lesquelles le Hcéres est légitime. Il convient également de s'appuyer sur les précédents rapports d'évaluation du Hcéres.

Marine RIBALS propose de mettre en place un groupe de réflexion dans le cadre de la création de l'Observatoire de l'enseignement supérieur, pour en définir une feuille de route.

Thierry COULHON, président, en est d'accord.

René GUINEBRETIERE constate que l'activité de recherche et son périmètre ont beaucoup évolué. La recherche est désormais souvent menée au travers de collaborations entre plusieurs laboratoires, parfois sur un périmètre international. Ce point devrait sans doute être pris en compte dans le processus d'évaluation.

Thierry COULHON, président confirme qu'il est nécessaire de réfléchir à ce sujet.

Hélène BURLET considère qu'il conviendra à terme de réfléchir sur le nouvel outil que constituent les programmes prioritaires de recherche, qui impliquent des montants importants et la participation de nombreux laboratoires.

Thierry COULHON, président, convient que cette question devra être traitée à l'avenir.

La réunion suivante est fixée au 31 mai 2021.

Fin des travaux à 16 heures 50.